



Paris, novembre 2015

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE****Le Sigeif lance la construction de deux stations publiques de GNV (gaz naturel véhicule) en Île-de-France**

En décembre 2014, le Sigeif signait une convention de partenariat avec la Mairie de Paris, le Groupe La Poste et GrDF afin de développer l'usage des véhicules fonctionnant au gaz naturel véhicule (GNV) en Île-de-France.

Le Sigeif lance, dans les prochains jours, un appel d'offre européen pour la construction effective des deux premières stations qui entreront en service à l'horizon du deuxième trimestre 2016.

Deux terrains ont été identifiés pour la construction des premières stations. Le premier se situe dans l'emprise du port de Bonneuil-sur-Marne qui, avec un potentiel de 250 entreprises (dont le Groupe La Poste, qui prévoit d'y créer une plate-forme logistique multimodale à rayonnement européen dès cette année) et la mise à disposition d'un terrain de 2500 m<sup>2</sup>, permet d'envisager la plus grande station publique de France.

Le second, proposé sur la commune de Vanves par son maire, Bernard Gauducheau, à proximité du boulevard périphérique, présente un intérêt stratégique pour la desserte de Paris et des communes avoisinantes.

Jean-Jacques Guillet, député-maire de Chaville et président du Sigeif, souligne que « *C'est la première fois en France qu'une structure publique s'engage à la construction et l'exploitation de stations d'avitaillement en GNV. C'est une étape importante pour développer l'utilisation de ce carburant, qui possède de nombreux atouts écologiques.* » Le GNV permet jusqu'à 80 % de réduction d'émissions de particules fines et d'oxyde d'azote par rapport à un véhicule diesel.

Ainsi le Sigeif inscrit-il pleinement son action dans la mobilité durable encouragée par le projet de loi sur la transition énergétique et la croissance verte sans attendre son adoption définitive par le Parlement et offre des solutions aux entreprises et collectivités confrontées au plan antipollution lancé par la Ville de Paris.

Par cette initiative, validée à l'unanimité des 184 représentants de ses communes membres, le Sigeif entend prendre toute sa part dans le développement d'une filière d'avenir, qui souffre aujourd'hui du déficit de l'offre privée. Une structure commune à la Caisse des dépôts et consignations pourrait être créée dans les mois qui viennent, pour porter ce déploiement du réseau de stations GNV conformément à la convention également adoptée par le comité du Sigeif le 29 juin dernier.

Le Sigeif est né en 1903 et fédère 184 communes, soit 5,4 millions d'habitants pour la compétence service public de la distribution du gaz, dont 63 communes, représentant 1,4 million d'habitants pour le service public de la distribution de l'électricité. C'est ainsi le plus important syndicat d'énergie en France.

**Contact Presse****Christine Marco**  
**C.M.G. Partenaires Conseil**  
**06 88 86 83 49**